

Pour un monde plus juste et plus humain

Janvier 2006
numéro 28

*Il dépend de nous que
l'espérance ne mente
pas.*

Charles Péguy

Page 1
Nos vœux pour 2006...

Pages 2 et 3
**PERMAWON : le retour du Père
Noël...**

Page 4
**Coordonnées de vos
représentants CFTC**

Bulletin d'adhésion

Section Syndicale CFTC-MANPOWER
13, rue Dautancourt
75017 Paris

téléphone : 01.42.29.14.93
fax : 01.42.29.14.97
courriel : cftc-manpower@wanadoo.fr

Sites Internet :

<http://cftc.manpower.free.fr>

<http://www.syndicat-interim.com>

Nos vœux pour 2006...

Les vœux de vos représentants CFTC pour l'année 2006 seront brefs :

Pas de licenciements économiques chez MANPOWER !

Parce qu'elles ne se justifient pas, nous ne pouvons accepter les explications de la direction sur une prétendue nécessité de supprimer 161 postes pour améliorer la compétitivité de l'entreprise.

La nouvelle mode du temps qui consiste à sacrifier des emplois et surtout des collaborateurs pendant que l'entreprise va bien pour promouvoir de nouvelles activités (recrutements et placements...) ou bien pour ne pas avoir à le faire (supputation de météorologue) quand cela ira mal **est indigne d'une société qui se veut socialement responsable** (voir l'adhésion de MANPOWER à VIGEO également dans notre bulletin 21).

Aucune raison invoquée par la Direction ne tient la route ! Tous les indicateurs sont bons et cela même si notre rentabilité serait à 2,5% que nombre de sociétés aimeraient avoir, comme l'ont fort bien souligné les experts nommés par le CCE.

Le syndicat digne de ce nom et responsable que nous sommes ne peut accepter de voir des salarié(e)s quitter du jour au lendemain notre entreprise, jetés à la rue comme de vulgaires kleenex pour satisfaire les appétits d'experts financiers Américains !

Chacun doit prendre conscience que ce qui arrive à nos collègues risque par les temps qui courent de nous arriver demain.

**Défendre leurs emplois
aujourd'hui c'est défendre les
nôtres demain !**



A plusieurs reprises nous avons proposé à la direction de suspendre le plan social et de réunir les organisations syndicales afin de "négocier" autre chose que des licenciements secs. A ce jour, nous n'avons reçu que mépris et fin de non recevoir.

C'est la raison qui nous a poussé avec la CGT à déclencher une grève de 4 heures le 21 décembre pour protester contre ce plan social et demander son retrait.

Cette grève, malgré les congés scolaires et le 1/5ème du mercredi des mamans, a marqué sans aucun doute les esprits et surtout ceux de nos dirigeants. Nous remercions celles et ceux qui, concernés ou non du Réseau en régions et au Siège, ont soutenu ce mouvement. D'autant que grand nombre d'entre vous, au regard de leurs salaires indignes, ont réussi par leur courage à porter un message fort et clair aux membres du CCE et à la direction !

Les salarié(e)s de Manpower ne sont pas des moutons, ce sont des personnes responsables et elles ne se laisseront pas traiter de la sorte et sacrifier sur l'autel de la finance pour quelques privilégiés.

**En 2006, prenez une bonne
résolution :**

SYNDIQUEZ-VOUS !

Vos représentants CFTC

Dernière minute : Nous apprenons que suite à la grève et à la saisie du Tribunal de Grande Instance, la direction a convoqué les syndicats pour la première semaine de janvier.

En janvier 2004, la section syndicale CFTC de Manpower sortait dans son bulletin n°21, le premier épisode des aventures du père Noël PERMAWON qui rencontra auprès du Personnel un certain succès (à relire sur notre site Internet : cftc-manpower.free.fr. En voici la suite...

PERMAWON le retour du Père Noël ... (*)

PERMAWON est un père Noël riche. A vrai dire, il n'a jamais été aussi riche. Tous les clignotants de son entreprise sont au vert : plus forte progression de la profession dans la mise à disposition de lutins temporaires, prise de parts de marché, reconstitution des réserves (ah ! ces fameuses réserves qui grâce à un tour de passe-passe s'étaient transformées en auto prêt) et qui maintenant lui permettent à nouveau de payer moins de participation à ses lutins.

L'épais matelas de stock-options sur lequel il dort la nuit ne cesse d'enfler et de devenir moelleux.

Oui vraiment, PERMAWON n'a jamais été aussi riche ! Tout cela grâce au travail et à la sueur des lutins laborieux.

Bien sûr, il y a toujours le père FOUETTARD qui l'empêche parfois de bien dormir. Il se rappelle songeur de ce fameux bulletin n°21 daté de janvier 2004 qui avait dévoilé prématurément tous ses plans aux lutins de son entreprise.

Justement, il se souvient qu'il en possède un dans son tiroir, il le sort donc et le relit au début avec un sourire narquois puis rapidement interrogatif. Ce qu'il lit, l'étonne : comment l'équipe du père FOUETTARD, d'affreux syndicalistes, avait-elle pu deviner à ce point ses pensées ?

Ainsi en relisant l'extrait suivant :

« Il n'aura pas fallu attendre longtemps ... pour que notre entreprise subisse de profonds changements qui, à n'en pas douter, auront des conséquences à plus ou moins long terme sur l'organisation de nos métiers et l'emploi au sein de l'entreprise.

Nous craignons fort que dans les prochaines années les services du siège (formation, juridique, paye, informatique, financier, achats...) pâtissent de cette réorganisation ».

Comment diable avaient-ils pu déjà deviner en janvier 2004 ? Le père FOUETTARD a-t-il des dons de voyance ? A-t-il installé un micro dans mon bureau ?

PERMAWON est perplexe. Au moment où il va passer à la troisième phase de son plan, un élément inattendu est survenu quelques mois auparavant : les amis du Père FOUETTARD ont gagné les élections et ne sont pas décider en s'en

laisser compter comme les autres lutins lors de la création de la holding.

Il se doute bien que les choses vont être plus difficiles maintenant. Comment faire avaler à ses lutins les couleuvres qu'il a préparées.

Comment faire croire que les suppressions de postes répondent à des arguments objectifs et indispensables ?

Dans un premier temps, il avait avancé comme argument la baisse de la rentabilité qui rendait, selon ses dires, possible une OPA. En effet, les autres propriétaires installés au pays de la mère Noël PERMAWON : les USA, souhaitaient avoir un taux supérieur afin de s'en mettre un peu plus dans les poches.

La ficelle était un peu grosse et le Père FOUETTARD ne s'en était pas laisser compter. Son équipe avait immédiatement communiqué avec les lutins sur l'horrible machination qui se tramait et avait organisé plusieurs assemblées générales.

La tournure des événements avait obligé PERMAWON à se doter d'un cabinet juridique qui lui conseilla très vite de changer son fusil d'épaule : ne plus parler de plan destiné à reconforter les actionnaires, mais de plan nécessaire à la survie de l'entreprise.

Et voilà qu'aujourd'hui, il apprend que les lutins vont faire grève, la première depuis la création de l'entreprise. Certes, ils ne seraient pas nombreux car beaucoup ne se sentaient pas concernés, et puis Noël approchait, les vacances aussi. Mais quand même une grève dans la société de PERMAWON ! Qui l'eut cru il y a seulement deux ans ?

PERMAWON allait-il percevoir cela comme un échec personnel ? Depuis plusieurs mois il règne sans partage sur l'entreprise. Ne supportant aucune critique, il s'est débarrassé de tous ceux qui pouvaient le contredire et critiquer ses plans. Petit à petit, le vide s'est creusé autour de lui. De démissions en licenciements, il est devenu un homme seul. Certains lutins mal attentionnés parlent de lui comme d'un despote même pas

éclairé malgré l'embauche depuis quelques mois d'une éminence grise.

Et aujourd'hui, une grève ! PERMAWON se lève, inquiet, fait les cent pas et finit par appeler son comptable

"La mère NOEL va certainement s'inquiéter et me demander des comptes lui dit-il et puis ce père FOUETTARD qui fouille dans mes comptes ! Déjà il m'oblige à ré-imputer tous les frais de personnel des lutins qui travaillaient pour mes filiales. Bon d'accord, là j'ai fait un peu fort : faire endosser tous leurs frais à une société qui n'a pas de filiale ! Mais quand même, il n'y a plus de respect, salauds de syndicalistes ! On leur fera payer cela plus tard... Dîtes-moi, c'est vous qui m'avez conseillé ce plan merd... Quand ce foutu plan sera terminé, quelles seront les prochaines étapes ? "

"En principe, lui répond son comptable, après avoir encore sorti du système quelques picaillons en sous-traitant le plan social à la filiale idoine, on doit continuer sur l'externalisation de l'informatique avec conjointement la création d'une informatique européenne de façon à facturer les prestations au tarif fort.

Quant à la filière formation on doit récupérer toute l'oseille en circuit fermé pour le transmuter sous forme d'un contrat commercial avec une filiale, et puis...".

(*) Toute ressemblance avec une société ou des personnes existantes seraient purement fortuite. Si des personnes venaient à se sentir visées ou même froissées par cette jolie suite de notre conte de Noël qu'elles veuillent bien nous en excuser par avance.

Avis du CCE sur le projet de réorganisation de MANPOWER France (Avis sur le Livre IV).

Dans le cadre de la procédure dite « Livre IV », le comité central d'entreprise a pris connaissance du projet de réorganisation communiqué par la direction, qui fut analysé par le cabinet SECAFI ALPHA.

Compte tenu de sa propre analyse et des conclusions des experts comptables, aux termes desquels il est possible de souligner :

- les bons résultats de l'entreprise, qui devraient être soutenus par les perspectives d'évolution du secteur du travail temporaire.
- les difficultés de faisabilité de la restructuration, qui se caractérise à bien des égards par son caractère hypothétique et vague ;
- un objectif en terme de résultats fixé, du propre aveu de la direction, par « le consensus » des analystes financiers.

Le comité ne peut que souligner l'absence de motif économique réel qui pourrait fonder le projet qui lui a été présenté, qui ne répond qu'à une logique purement boursière.

En conséquence, et compte tenu des enjeux sociaux d'un tel projet, le comité central d'entreprise ne peut que donner un avis défavorable sur le projet de réorganisation.

Cet avis a été voté à l'unanimité des 25 membres titulaires du CCE y compris par les membres de CONSTRUIRE et ENTREPRENDRE. Fait qui tend à montrer que les choses concernant ce syndicat évoluent dans le bon sens.

"Stop, ça va, coupa autoritairement PERMAWON, il va falloir temporiser je tiens pas à perdre ma place. On en rediscute un autre jour car demain j'ai convoqué tous les représentants des lutins".

Le lendemain en réunion, tout continue à aller de travers pour notre pauvre PERMAWON (*ndlr : enfin pas si pauvre que cela !*). Les mauvaises nouvelles continuent à s'accumuler : tout d'abord à l'unanimité tous les lutins viennent de dénoncer son plan de restructuration et d'émettre un avis défavorable. Même ses anciens lutins préférés ont voté contre lui.

Et puis, le comble : les lutins du père FOUETTARD ont décidé de porter devant les tribunaux son beau plan afin de le faire annuler.

Décidément, rien ne va plus. PERMAWON estime qu'il est temps de reprendre la main.

« Il faut que je convoque les chefs des lutins pour voir s'il y a moyen de négocier pendant qu'il est encore temps dit-il à son éminence grise. Il ne faut surtout pas que les juges mettent leur nez dans nos affaires, sinon tout risque de ressortir à la surface.

Trouvez ce que vous voulez mais faites cesser ce bord... nom d'un petit lutin ! »

A suivre...